



Fiche d'information

# Le potentiel de la cybersanté

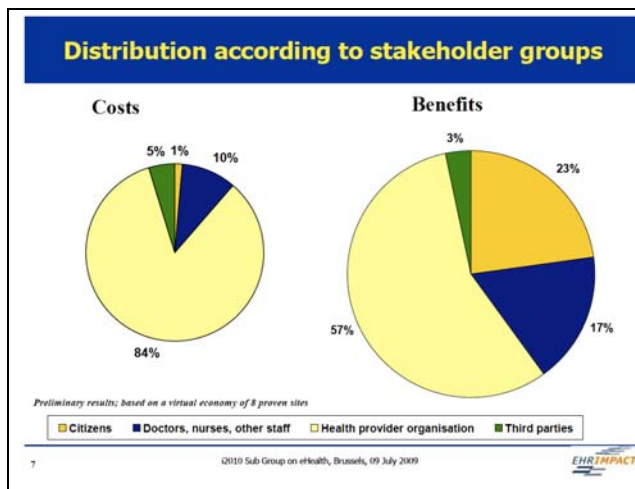
Selon une étude de la Commission européenne sur l'introduction du dossier électronique du patient dans 11 pays européens (et notamment dans les Hôpitaux universitaires de Genève), l'utilité socio-économique d'une telle mesure peut atteindre 150 %. C'est l'interopérabilité des données qui génère les plus grands profits. Pour exploiter pleinement les bénéfices socio-économiques et les répercuter sur les acteurs qui investissent dans la cybersanté, il est nécessaire de provoquer très tôt le dialogue entre toutes les parties concernées et de parvenir à harmoniser les intérêts. De plus, pour que la cybersanté soit un succès sur le plan économique, il est important d'avoir une vision à long terme.

## La cybersanté : des bénéfices multiples

Selon une étude de la Commission européenne conduite dans le cadre du projet EHR Impact, les bénéfices de la cybersanté s'expriment généralement plus tard que les retours sur investissement (ou ROI). L'utilité indirecte est au moins aussi importante, et surtout plus rapidement perceptible. En général, les procédures dans le système de santé gagnent en efficacité, et le traitement, en qualité. Les patients, les équipes soignantes, les fournisseurs de prestations et les tiers tirent des bénéfices différents de la cybersanté. L'interopérabilité constitue le véritable moteur de l'introduction de la cybersanté : elle profite à de nombreuses personnes, et pas seulement aux investisseurs.

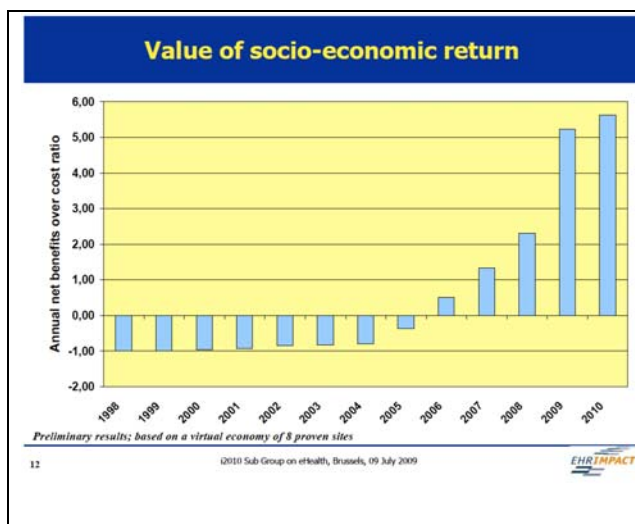
Groupes	Utilité
Fournisseurs de prestations	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sécurité accrue pour les patients, réduction des risques cliniques</li> <li>- Diminution du nombre de tests de diagnostic répétés</li> <li>- Efficacité accrue des soins aux patients</li> <li>- Amélioration des voies de traitement au sein des équipes multidisciplinaires</li> </ul>
Patients	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Meilleur respect des directives cliniques</li> <li>- Réduction du coût des médicaments</li> <li>- ...</li> </ul>
Equipes soignantes	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réduction des risques d'erreurs techniques</li> <li>- Fluidité accrue des transitions entre les lieux de traitement</li> <li>- Réduction du nombre d'exams superflus ou répétés</li> <li>- Renouvellement des prescriptions facilité</li> </ul>
Utilité pour les tiers	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réduction du nombre de rendez-vous inutiles chez le médecin ou à l'hôpital</li> <li>- Diminution de la participation aux coûts du fait de la réduction du nombre d'exams superflus...</li> <li>- ...</li> </ul>
Formation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmentation de l'efficacité et de la satisfaction des soignants (ces derniers ne souhaitent pas revenir en arrière, sans la cybersanté)</li> <li>- ...</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Amélioration des statistiques</li> <li>- ...</li> </ul>

## Investissements et utilité économique doivent s'équilibrer



L'étude montre que les institutions concernées par la cybersanté ne supportent pas les coûts dans la même mesure qu'elles profitent de l'utilité économique. Ce sont principalement les fournisseurs de prestations qui réalisent les investissements nécessaires (84 %), mais ils ne bénéficient pas dans la même proportion des profits que génèrent forcément la cybersanté et la prescription électronique (57 %). Il est donc très important pour le succès de cette stratégie de se préoccuper au plus tôt de trouver un équilibre et de cultiver le dialogue entre les milieux intéressés.

## Une planification à long terme pour investir durablement dans la cybersanté



Il faut faire preuve d'une grande patience avant que les rendements socio-économiques soient visibles. Dans les exemples étudiés, il faut compter environ neuf ans pour que les résultats économiques dépassent les coûts de l'introduction de la cybersanté.

Cette durée est donc bien plus longue que les cycles habituels dans les plans de gestion financière établis par les autorités sanitaires et les prestataires : la planification doit couvrir une période de neuf à dix ans pour obtenir des rendements nets et pour que les investissements dans la cybersanté soient durables et rentables.